



HAL
open science

Le Diable dans les occasionnels (deuxième article)

Takafumi Hirano

► **To cite this version:**

Takafumi Hirano. Le Diable dans les occasionnels (deuxième article). FRACAS, 2016, 28, pp.1-16.
halshs-01300688

HAL Id: halshs-01300688

<https://shs.hal.science/halshs-01300688>

Submitted on 11 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 28

le 6 avril 2016

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Le Diable dans les occasionnels
(deuxième article)

Takafumi HIRANO

PREMIÈRE PARTIE

Le diable dans les « canards » par rapport à la représentation traditionnelle :
traits, attributs, natures – De la continuité à la rupture –

a) Puanteur du diable

Le diable « qui s'estoit revestu » d'un corps d'« une femme laquelle y avoit quelque temps... avoit esté penduë », pour décevoir un gentilhomme, s'est enfui en laissant derrière lui « une puanteur extrême qui offusqua les sens » à tout le monde présent sur place pour examiner le cadavre (34)¹. En Bretagne, un démon « qui avoit pris la figure d'un Gentilhomme (sic) Limosin » s'est présenté, avec ses compagnons eux aussi s'étant transformé en « gentilhommes », à un bal solennel pour faire la cour à une jeune fille noble. Grâce aux « parolles Amoureuses » et aux « promesses des plus fidelle & honneste service (sic) », ce démon a réussi à enflammer chez elle un fort sentiment d'amour. Pourtant, invité souvent chez son père pour dîner, celui-ci a enfin arraché le masque à ces êtres infernaux. Chassé par « ce bon viellard », « tous les demons » se sont enfuis, « laissant (sic) avec une puanteur insupportable en la chambre trois charognes de volleurs lesquels peu auparavant... avoient esté... penduz & estranglez » (41)².

Or, la puanteur du diable n'est pas nécessairement liée à la charogne. « Dans la ville de Thou en Lorraine », s'est trouvé un homme nommé « Chevalier de Vanne », qui était « enrollé depuis longues annees en ceste belle Congregation des Chevaliers de Malthe », celle dans laquelle on « lutte » pendant toute sa vie pour la « Sainte Croix », pour défendre la volonté de « ce grand Capitain Jesus Christ ». Or, ce chevalier, contrairement à la promesse qu'il a faite lors d'initiation, et ayant cru pouvoir à la fois servir Dieu et jouir de ce monde terrestre, a commencé à badiner avec les femmes.

¹ *Histoire prodigieuse d'un gentilhomme auquel le Diable s'est apparu, & avec lequel il a conversé, sous le corps d'une femme morte advenue à Paris le premier de Janvier 1613*, Paris, François du Carroy, 1613. Le chiffre entre parenthèses renvoie à celui qui se trouve dans la liste des « canards » étudiés qui se trouve à la fin du premier article, paru dans *FRACAS*, numéro 27. (Note de l'éditeur)

² *Les estranges et espouventables amours d'un Diable en forme d'un Gentilhomme et d'une Damoiselle de Bretagne arrivez pres la ville de Rennes, le 5. 6. & septième Janvier dernier*, Paris, Jacques Courtois, 1620.

Devenu éperdument amoureux d'une femme déjà mariée, il s'est voué au diable pour la conquérir. Après avoir assouvi son désir par le mariage, il a été rongé de regrets, sachant que son âme était désormais voué à être condamnée. Et un jour le « Goliath infernal » est venu dans sa chambre pour emporter son âme. Quand « le Prestre Sacré, armé de la sainte Croix » a mis les pieds dans la chambre, le « diable metamorphosé en bouc », a disparu, « faisant un grand bruit comme un tonnerre, & laissa la chambre infectée d'une puanteur intolérable » (14)³.

Lors de la consécration de « l'Eglise des trois Paroisses », qui se trouve « en la ville de Saint Denis en France », autour de deux heures du matin, le diable a pénétré dans ce lieu saint, pour disputer avec « Monsieur Loyson le jeune Vicair des trois Paroisses », homme très ferme dans sa foi. Après de longues discussions avec lui, cet « ennemy du genre humain » « se sentant vaincu & forcé par les puissans exorcismes dont l'Eglise se sert ordinairement en pareilles rencontres », s'en est allé par la vitrine qu'il avait brisée en y entrant, non sans laisser comme toujours un petit cadeau peu agréable, car le canardier ajoute : « Une puanteur insupportable fut sentie à son depart telle que seroit celle de la gadouë⁴ & du souffre qu'on brusle » (29)⁵.

Un « canard » racontant l'exécution des trois sorciers (et en même temps magiciens) nous fait savoir la particularité des corps de ceux qui ont commerce avec les diables. Parmi ces trois sorciers, Galleton, Jassou et Pautier, le dernier était le principal auteur d'un maléfice jeté sur un garçon de sept ans et une jeune servante de dix-huit ans. Les deux autres, arrêtés et mis à la « question », c'est-à-dire aux tortures, ont confessé leurs crimes de sorcellerie, tandis que Pautier, dont la bouche était tenue close par son démon craignant qu'avec la confession il ne perde sa proie, n'a jamais consenti à confesser ses péchés ni à s'en repentir. À peine étranglé qu'on a vu sortir de lui « son Demon en forme d'un moucheron de la grosseur d'une noix... trainant une petite queüe apres luy en forme de fumée » (26)⁶. Or, dans une autre édition racontant presque la même histoire (27)⁷, on trouve quand même une différence assez importante ; tous les

³ *Histoire la plus horrible et espouventable de nostre temps, d'un Chevalier de Malthe, quittant sa Croix pour se marier, & le sinistre evenement qui s'en est ensuyvi dans la ville de Thou en Lorraine le 8. Avril 1618*, Vienne, Jean Poyet, 1618.

⁴ « Matière fécale qui sert d'engrais ; immondices qui servent au même but », d'après Algirdas Julien Greimas et Teresa Mary Keane, *Dictionnaire du moyen français – la Renaissance*, Paris, Larousse, 1992.

⁵ *Recit veritable de ce qui s'est passé en la ville de Saint Denis en France, à la Dedicasse de l'Eglise des trois Parroisses audit lieu, avec les Ceremonies faites en suite d'icelle à Vespres, le Samedy 5. jour de ce mois de Juin 1627. & le lendemain jour de Dimanche*, Paris, Jean Martin, 1627.

⁶ *Recit veritable des choses estranges & prodigieuses arrivées en l'execution de trois Sorciers & Magiciens deffaits en la Ville de Lymoges, le ving-quatriesme d'Avril mil six cens trente*, Bordeaux, J. du Coq, sans date.

⁷ *Veritable relation de l'effroyable mort de trois Sorciers & Magiciens, executez dans la ville de Bazas pres Bourdeaux, le II. Fevrier 1637*, Paris, Mierre Mettayer, 1637.

trois sont exécutés sans mea-culpa. Ainsi, leurs corps, aux bûchers enflammés, « jettoient la glus grande puanteur & infection qu'on sçauroit croire », parce que « plusieurs Demons horribles » ont fait des tintamarres en guettant leurs âmes. Autrement dit, leurs corps comme leurs âmes étaient déjà souillés à cause du constant commerce avec les diables.

Le « canard » qui enregistre la confession faite par Louys Gaufridi, fameux « sorcier » dont l'histoire était déjà très répandue, parle aussi de la puanteur liée au diable. D'après le prêtre magicien, il y a au sabbat « un Diable qui sert la Messe », et « quand on leve le Sacrement », c'est « le Diable » qui « administre », en faisant « une grosse lumiere qui est fort puante » (37)⁸. Un autre « canard », racontant une histoire d'un « Demon Amoureux » qui avait des relations sexuelles avec une jeune religieuse, mentionne aussi, au milieu de l'histoire, des « autres femmes, ses semblables » qui « faisoient bien hommage, en la partie plus sale d'un bouc puant » (11)⁹, en d'autres termes, la partie honteuse d'un diable métamorphosé en bouc ! À tous ces « canards » s'ajoute encore un autre pour confirmer l'odeur désagréable attribuée au diable. Un diable nommé « Magot » était forcé de sortir du corps d'une « Noble Dame de qualité », par « plusieurs exorcismes » : contraint d'« obeyr aux commandemens, qui luy estoient faicts par la Toute-puissance de Dieu » est sorti « en fin en grossissant & tordant extraordinairement la bouche, & gosier de la dite Dame », non sans laisser encore une fois « une grande puanteur » (46)¹⁰.

L'association du diable et de la puanteur en évoque une autre : celle de cet être infernal et du soufre, « puant » par sa nature. D'après Louis Gaufridi, « le diable est un vrai singe de l'Eglise », donc « on baptise au Sabath » comme à l'Église. Et au « baptême », « on se sert de l'eau, du soufre, & du sel ». Il n'oublie pas de mentionner que « le soufre rend esclave le Diable » (37)¹¹. Un autre canardier, après avoir raconté toutes sortes de crimes commis par « un magicien de la ville de Moulins », met à la fin un discours moralisateur dans lequel on rencontre une définition du diable et de l'enfer : « le diable, qui se sert des hommes comme des chevaux de bagage, & apres les avoir fait suer d'ahan en ce monde, n'a rien pour les faire rafraichir en l'autre qu'un estang de

⁸ *Confession faite par messire Louys Gaufridi prestre en l'Eglise des Accoules de Marseille, prince des Magiciens, depuis Constantinople jusques à Paris a deux Peres Capuchins du Couvent d'Aix, la veille de Paques, le onziesme Avril mil six cens onze, Aix, Jean Tholozan, 1611.*

⁹ *Discours merveillable d'un demon amoureux, lequel a poussé une jeune damoiselle a brusler une riche abbaye & couper la gorge à sa propre Mere, Rouen, Abraham Cousturier, 1605.*

¹⁰ *Conjurations faites a un demon possedant le corps d'une grande Dame, ensemble les estranges responses par luy faites aux saints Exorcismes en la Chapelle de nostre Dame de la Guarison, au Diocese d'Auche, le 19. Novembre, 1618, & jours suivans, Lyon, Claude Chastellard, 1619.*

¹¹ *Confession faite par messire Louys Gaufridi, op. cit.*

feu & de souffre qui n'estaindra jamais » (21)¹². Il n'est pas inutile de rappeler que le diable qui a été vaincu par « le jeune Vicaire des trois Paroisses » a lui aussi laissé « une puanteur insupportable... à son depart telle que seroit celle de la gadouë & du souffre qu'on brusle » (29)¹³.

b) Cris et bruits étourdissants (tempête, tonnerre, etc.)

Ce qui, avec la puanteur, signale bien à l'attention le diable dans les « canards », c'est l'épouvantable bruit qu'il fait en « entrant sur la scène », en en sortant, ou en parlant. Le diable venant « querir » l'âme du chevalier de Malthe a disparu de sa chambre, « faisant un grand bruit comme un tonnerre » (14)¹⁴. Rappelons aussi qu'à peine Pautier, un des trois magiciens arrêté à Limoges, avait-il été étranglé, qu'on a vu sortir de lui « son Demon en forme d'un moucheron ». Et c'était précisément à ce moment-là qu'on a « entendu un murmure en l'air en forme d'un tonnerre » (26)¹⁵. L'autre édition dit qu'il y a eu « des crys effroyables, des tempestes, & grands orages dans l'air », dès qu'on a mis le feu aux bûchers (27)¹⁶. À ce propos, le diable vaincu dans les discussions par le jeune vicaire n'est pas une exception : son entrée s'est accompagnée d'« un bruit horrible, & un espouvantable tintamarre » ; et juste avant sa fuite de l'église, il a recommencé à « braiser et tempester » (29)¹⁷. Louis Gaufridi témoigne aussi de cet attribut du diable. D'après lui, le diable l'a menacé de mort dans le cas où le prêtre marseillais annulerait le pacte : « le Diable me dict, que si je brusloit lesdictes promesses, il feroit un si grand tintamarre, que je tomberois en terre comme mort » (37)¹⁸.

L'un des « canards » qui accusent la magie rapporte la misérable fin de deux magiciens. L'un d'eux, nommé Cæsar, « avoit un Esprit familier qui s'appeloit Sophocle », par le moyen du quel il n'a cessé de faire « meschancetez & Diablerie ». Lors de son deuxième emprisonnement, son démon, de crainte qu'il ne perde sa proie à cause des mains de la Justice, est allé dans la prison pour l'emporter en enfer. Le canardier n'oublie pas de préciser que cette pénétration s'est faite « avec un grand

¹² *Discours admirable d'un Magicien de la ville de Moulins, qui avoit un Demon dans une phiole, condamné d'estre bruslé tout vif par Arrest de la Cour de Parlement, Paris, Antoine Vitray, 1623.*

¹³ *Recit veritable de ce qui s'est passé en la ville de Saint Denis en France, op. cit.*

¹⁴ *Histoire la plus horrible et espouvantable de nostre temps, d'un Chevalier de Malthe, op. cit.*

¹⁵ *Recit veritable des choses estranges & prodigieuses arrivées en l'exécution de trois Sorciers & Magiciens deffaits en la Ville de Lymoges, op. cit.*

¹⁶ *Veritable relation de l'effroyable mort de trois Sorciers & Magiciens, executez dans la ville de Bazas pres Bourdeaux, op. cit.*

¹⁷ *Recit veritable de ce qui s'est passé en la ville de Saint Denis en France, op. cit.*

¹⁸ *Confession faicte par messire Louys Gaufridi, op. cit.*

tintamarre qui esveilla & espouventa fort les autres prisonniers qui entendirent une vois effroyable qui dict, *Et bien Cæsar il est temps que tu vienne avec moy* ». Le deuxième, un certain Florentin dont le nom n'est pas mentionné¹⁹, est qualifié par l'auteur de magicien « plus pernicieux & endiablé que l'autre (= Cæsar) ». Et cela pour le fait qu'il s'est adonné à l'astrologie, à l'horoscope et à la « preconnoissance des choses futures ». Alors, c'est Dieu lui-même qui a donné la permission à Satan de le châtier au « plus profond abisme des enfers ». Ainsi, Satan l'a surpris à minuit dans sa chambre, avec « un grand bruit qui sembloit faire abismer toute la maison » et le lendemain matin on l'a trouvé « mort hors de son lict ayant la teste tournée le devant derriere » (42)²⁰.

« La Comtesse de Hornoc, fille unique de ceste illustre maison » était très riche mais « fort colerique, & lors qu'elle estoit en colere, elle juroit & se donnoit au Diable ». En outre, elle avait un goût du superflu, et c'était ce vice qui la perdrait à la fin de l'histoire. Cette comtesse, invitée un jour à un festin par une des principales maisons de la ville, s'est avisée d'y aller étant habillée de la manière la plus belle et la plus somptueuse. Pour cette fin, elle a commandé à plusieurs « empeseuses » de la ville de coudre « des rabats des mieux goderonné ». Mais aucun « colets ou rabat » ne lui a plu, de sorte qu'elle a commencé à jurer avec fureur, disant qu'« elle se donnoit au Diable corps & ame ». C'est à ce moment que le diable s'est présenté devant elle « en figure d'homme de haute stature, habillé de noir ». Après avoir écouté son ennui, le diable lui a montré un « rabat » qu'elle a trouvé parfaitement à son goût. Et la comtesse de s'écrier : « je vous prie, mettez le moy, & je suis tout à vous de corps & d'ames ». Le diable, en feignant de le mettre sur elle, lui a tordu le cou et s'est évanoui en « faisant un gros pet comme si l'on eust tiré un coup de canon, & rompit toutes les verrines de la salle » (10)²¹. Dans les deux autres versions légèrement différentes, la victime est une jeune fille « fiere & orgueilleuse », qui suit presque le même destin que la malheureuse comtesse de Flornoc en Flandre : « Sathan, faignant la vouloir baiser », lui a tordu et rompu le col, « avec un horrible & epouventable criz » (8 et 9)²².

¹⁹ En ce qui concerne l'identification de ces deux personnages, voir Edouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, Paris, Jannet, 1855-1863, 10 vol., t. 1, p. 25, note 1 ; Maurice Lever, *Canards sanglants / Naissance du fait divers*, Paris, Fayard, 1993, p. 384, note 1 et p. 385, note 3.

²⁰ *Histoires espouvantable de deux Magiciens qui ont esté estranglez par le Diable dans Paris la Semaine sainte*, Paris, Claude Percheron, 1615.

²¹ *Histoire miraculeuse et admirable de la comtesse de Hornoc Flamande, qui a esté estranglée par le Diable dans la ville d'Anvers pour n'avoir trouvé son rabat bien goderonné le quinzième Avril 1616*, Lyon, Gyichard Pailly, 1616.

²² *Discours miraculeux inouy et epouventable, avvenu à Envers ville capitale de la Duché de Brébant, d'une Jeune Fille Flamende*, Paris, Benoist Chauchet, sans date ; *Discours merveilleux de ce qui s'est passé en Flandres, envers une jeune fille dudit païs & de ce qui en est advenu*, Paris, Nicolas Rousset et Silvestre Moreau, 1604.

Une femme « honneste ayant la charge du poix de la ville » de « Dieppe » était longtemps « tourmentée & possédée du Dyable ». Mais son mari, avec beaucoup d'efforts, a enfin trouvé « un notable Religieux », qui, après « jeusnes & abstinence », a réussi à conjurer « ce maudit esprit ». Ainsi, le diable est sorti du corps de cette dame « avec un grand cry horrible & grosse fouldre & tempeste » (3)²³.

Le sabbat des sorciers occupe une place assez importante dans les « canards » portant sur la diablerie. Quand des gens de justice se sont rendus à un sabbat, ils ont pris « au flagrant délit » « cinquante Sorciers et Sorcières, lesquelz estoient accompagnéz de diables et faisoient plusieurs banquez ». Le canardier, en parlant de l'exécution de ces cinquante « criminels », n'a pas manqué d'évoquer un des attributs essentiels du diable : « Lors faisant la dite execution, jamais l'on ne vit une telle tempeste et cris horribles » (12)²⁴.

Monseigneur l'Évêque d'Inde était prié de faire la consécration de l'Église des Frères Minimes (ou Bons-hommes). À la suite de cette demande, il l'a consacrée le 12 juillet 1578. Les cérémonies se sont déroulées comme prévu, et à partir du lendemain l'église a reçu une foule de gens venus pour la dévotion, la confession et la prière. À ce moment, le bruit a couru que quelque chose d'étrange était arrivé avant la dédicace ; d'après lequel un diable en forme d'homme était venu pour demander aux frères Minimes de déterrer le cadavre d'un maître d'hôtel décédé le même jour. Alors, à peine le corps exhumé, on a entendu « un bruict effroyable » qui a étonné « tous » (2)²⁵.

« Monsieur le Baron de Bourbœuil », avec ses sujets et ses compagnons, a rencontré « quatre Esprits malins » en passant par la « Forest d'Orléans » vers deux ou trois heures du matin. Ces « quatres Esprits en forme de Chevalliers » ont provoqué le Baron et sa compagnie en duel. Or, pendant le combat, dès qu'un gentilhomme s'en est remis à Dieu en prononçant ce nom divin, tous les esprits malins ont disparu, s'étant transformés en « quatres gros corbeaux noirs », lesquels « se debatoient d'une grande vehemence les ailes & faisoit un estrange tintamare de leurs desagreable chant (sic) ». Même après un coup de pistolet tiré contre eux, ils ne bougèrent point, mais « se tempesterent de plus en plus ». Le Baron et les autres ont continué leur chemin, au cours duquel ces esprits-corbeaux les ont suivis « continuant leurs estranges tintamares », jusqu'à un endroit où il y avait un chêne sous lequel étaient ensevelis les cadavres de

²³ *Histoire merveilleuse advenue au pais de Caux, en la ville de Dieppe*, Paris, Mathurin Martin, sans date.

²⁴ *Discours veritable de l'execution faite de cinquante tant sorciers que sorcières exécutez en la ville de Douay*, Paris, Jullian Pillou, 1606.

²⁵ *Vray discours de ce qu'est avvenu en l'Eglise des freres Minimes, ou Bons-hommes, lez Paris*, Paris, Nicolas Poncelet, 1578.

deux voleurs pendus quelques jours auparavant (20)²⁶.

Un fermier allemand nommé Willemech (ou Villevech) était menacé de voir tous ses biens saisis s'il ne pouvait pas montrer aux juges les quittances prouvant qu'il avait tout payé pour acheter ses terrains à son ancien maître, décédé depuis quelques temps, laissant une grande somme de dette. Les quittances étant brûlées à cause du léger incendie et toutes ses démarches auprès des juges et des créanciers demeurant vaines, il ne lui restait qu'à s'en remettre à Dieu. Celui-ci, ayant exaucé la prière de ce pauvre « bon Catholique », a commandé à « un des diables d'enfer », de l'aider « dans ceste affaire sans luy faire aucun mal ». Ainsi, le diable en forme d'« un homme habillé de noir », a fait monter sur son cheval ce pauvre fermier et l'a emmené en enfer où se trouvait son ancien maître. Et le canardier s'empresse de raconter leur entrée en enfer : « il sembloit au fermier que la terre se fendit en deux, & qu'ils entrèrent dedans des gouffres & lieux soubsterrains, qui puoyent comme soulfre, & passa en d'autres lieux plus affreux, où il n'entendoit que cris, & ne voyoit rien » (18)²⁷. Inutile de faire remarquer qu'ici se rencontrent les deux caractéristiques principales du diable et de sa demeure, qu'on a repérées ci-dessus : la puanteur associée souvent au soufre et les bruits terrifiants.

* * *

Il est à noter que ces deux traits se retrouvent constamment dans la croyance populaire du Moyen-Âge, d'après laquelle le diable émet des odeurs insupportables et surtout celle du soufre, et il s'enfuit en laissant derrière lui des odeurs puantes, du terrible bruit et de la fumée²⁸. Il ne serait pas non plus tout à fait difficile de répertorier ces traits même dans les œuvres littéraires médiévales. À ce propos, nous allons citer quelques exemples donnés par Paul Imbs²⁹ : on lit dans *Doon de Mayence*, « Et deables d'enfer l'ame emportent uslant » ; l'*Evangile de Nicodème* évoque les diables « qui parmi enfer ullent et braient ». Pour l'épithète de « puant », P. Imbs continue ainsi : « *Gautier d'Aupais* parle du puant aversier (v. 472) » ; *Amadas et Ydoine* donne l'épithète à tout l'enfer (v. 5070) ; un chansonnier anonyme (éd. Spanke, XII, 6) traite

²⁶ *Effroyable rencontre de quatre esprits malins, par Monsieur le Baron de Bourboeuil & sa compagnie passaut la Forest d'Orleans le Jeudy 26. Mars 1620*, Paris, 1620.

²⁷ *Discours admirable et veritable d'un Fermier qui a esté enlevé vif par le diable es enfers, le sixiesme jour de Novembre 1615*, Lyon, 1616.

²⁸ Pour la croyance populaire sur le diable en Occident, voir Jeffrey Burton Russell, *Lucifer – The Devil in the Middle Ages*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1984. Pour la puanteur et le bruit du diable, voir surtout pp. 68-69.

²⁹ En ce qui concerne la tradition littéraire médiévale pesant sur nos « canards », nous nous sommes appuyé presque entièrement sur l'article de Paul Imbs, « Le Diable dans l'Œuvre de Rabelais : Études de Vocabulaire », in *Mélanges de Linguistique française offerts à Charles Bruneau*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises, t. 45), 1954, pp. 241-261. Pour toutes les citations qui suivent, voir p. 245.

l'enfer de *puant ostaus*. L'idée de l'enfer puant se trouve déjà dans l'*Apocalypse* (apocryphe) *de Paul*³⁰. Ainsi donc, au niveau de ces deux traits, au moins, on peut constater que le poids de la tradition médiévale s'impose bien à l'imaginaire « canardien ». Pourtant, réduire le diable dans les « canards » au démon du Moyen-Âge en nous appuyant sur des observations très limitées n'offre pas encore de pertinence. Il faut que nous analysions notre diable de plus près, et surtout sous d'autres aspects plus divers.

c) Dénomination du diable dans les « canards »

Commençons par l'analyse de quelques textes « canardiens » intéressants pour nous. Françoise, fille douée d'une beauté corporelle et l'aînée de six enfants d'« une des plus Nobles & anciennes maisons » en Lorraine, était mise au couvent contre sa volonté, par ses parents visant à sauvegarder le bien ainsi que la grandeur de la maison. À l'âge de quinze ou seize ans, le « Diable » a commencé à lui rendre visite pour coucher avec elle ainsi que pour lui donner le moyen de se venger contre ses parents. Un jour, poussée par « un plus mauvais esprit », elle a mis le feu à l'abbaye et l'a réduite en cendres. Renvoyée chez elle et enfermée dans une chambre, elle continuait à avoir la copulation affreuse avec son « Démon amoureux ». Et pendant l'absence de son père, suivant le conseil de son démon, a fini par tuer sa propre mère en lui coupant la gorge. Le canardier, citant quelques exemples semblables, mentionne une femme qui « avoit couché ordinairement avec un malin esprit » jusqu'à l'âge de quarante-deux ans (11)³¹.

Michel, menuisier et magicien, qui « avoit un Demon dans une phiole », a été arrêté et amené à avouer les crimes qu'il avait commis au « Lieutenant Criminel ». D'après sa confession, il a « fait un pact tacite avec son Diable » ; il s'est rendu tous les huit ans aux assemblées de magiciens où ceux-ci « parlent tous en l'oreille d'un Demon qui paroist de sept pieds de hauteur » ; il n'a pas manqué d'offrir tous les ans « une poule en sacrifice à un esprit nommé Boüel, lequel il adoroit enfermé dans une phiole ». Enfin, la Cour de Parlement a jugé que « c'estoit un tres meschant esprit qui n'estoit capable que de faire du mal... ». Le canardier, au milieu de son discours moralisateur, exprime ses opinions sur « l'astuce du malin esprit » (21)³².

Le « canard » rapportant les « Conjurations faites a un demon possedant le corps d'une Grande Dame » nous fournira un autre bon échantillon Pour notre discussion. Juste au début de l'exorcisme, c'était un « diable » nommé « Magot » qui était contraint

³⁰ P. Imbs, *op. cit.*, p. 245. Voir la note précédente.

³¹ *Discours merveillable d'un demon amoureux, op. cit.*

³² *Discours admirable d'un Magicien de la ville de Moulins, qui avoit un Demon dans une phiole, op. cit.*

de sortir du corps de cette dame. Pourtant, même après sa sortie, on s'est douté qu'il y aurait « encore quelque malin en son corps », et, de fait, « il y avoit quelque démon en son corps », dont le nom est « Mahonin ». Celui-ci a nié à son « interrogateur » qu'il y ait encore « plusieurs esprits » dans son corps (46)³³.

On sait déjà l'histoire des quatre « Esprits malins » qu'ont rencontrés le Baron de Bourbœuil et ses sujets dans la « Forest d'Orleans ». Ces « démons » les ont surpris « en forme de Chevalliers » ; puis après, ils se sont métamorphosés en quatre corbeaux, mais ces esprits ne sont pas arrivés à nuire réellement au groupe du baron. L'auteur de ce « canard » affirme à la fin que cette « Etrange rencontre » était celle où « le diable n'a sçeu faire paroistre avoir aucune resistance sur les hommes » (20)³⁴.

Les trois sorciers exécutés à Limoges, dont le plus pernicieux était Pautier comme nous l'avons déjà constaté, s'étaient accompagnés de « plusieurs Demons effroyables ». Alors, au moment de l'exécution de Pautier, « plus de deux mille personnes » ont vu sortir de près de son oreille « son Demon en forme d'un moucheron ». Or, l'enfant et la servante sur lesquels le magicien a jeté des maléfices portent un témoignage un peu différent : ils déclarent qu'ils ont vu « six Diables qui emportoient l'ame de ce pauvre obstiné, lesquels menoyent grand joy pour leur proye conquise ». Ce « canard » énumère à la suite de l'histoire « les documens & preceptes du malin esprit », en d'autres termes, ce qu'on apprend à l'« abominable College » qu'est « Sathan » (26)³⁵.

* * *

Il nous serait facile de multiplier les exemples, mais il est temps d'en dégager l'enjeu principal. Ce qui nous frappe tout d'abord à la lecture de ces « canards », c'est le fait que nos canardiens n'ont point de souci de distinguer les trois termes les plus communs pour désigner l'être infernal : diable, démon (ou parfois, *dæmon*) et esprit malin (ou malin esprit). Cette insouciance ou indifférence nous intéresse d'autant plus qu'elle semble traduire la mutation qu'a subie la notion d'être surnaturel, ou plus précisément, le recul de l'idée platonicienne sur le surnaturel, laquelle a enthousiasmé les gens de la première moitié de la Renaissance³⁶. Par exemple, Rabelais distingue très nettement ces trois termes : le *diable* rabelaisien est un descendant du diable ridicule qu'a créé le Moyen-Âge pour tempérer le « terrorisme » qu'a exercé le maître de

³³ *Conjurations faites a un demon possedant le corps d'une grande Dame, op. cit.*

³⁴ *Effroyable rencontre de quatre esprits malins, op. cit.*

³⁵ *Recit veritable des choses estranges & prodigieuses arrivées en l'exécution de trois Sorciers & Magiciens deffaits en la Ville de Lymoges, op. cit.*

³⁶ Voir Lucien Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle – La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, coll. « L'Évolution de L'Humanité, Bibliothèque de Synthèse Historique », 1962, pp. 481-487.

l'enfer³⁷ ; le terme « esprit maling », s'opposant à l'« esprit munde » et s'inscrivant dans un cadre néo-platonicien, ne s'emploie chez le Chinonais que dans des contextes sérieux pour désigner le moteur du mal dans le monde terrestre ; le *dæmon*, d'origine païenne mais introduit dans le cadre à la fois néo-platonicien et chrétien, participe de l'Ange ou du Saint Esprit³⁸. Il va de soi que le registre de texte rabelaisien diffère énormément de celui des « canards » dits « populaires ». Il faut immédiatement ajouter que dans les « faits divers canadiens » se reflète la langue parlée de l'époque, qui n'a vraisemblablement pas distingué ces trois termes. Pourtant, il faudrait admettre que la plupart des canadiens appartenaient à la classe intellectuelle de l'époque, et qu'ils étaient souvent bien informés au sujet de la démonologie : ce qui se prouve par le fait qu'ils citent de temps à autre les opinions des célèbres démonologues comme Sprenger, Bodin, Del Rio, ainsi que les grandes autorités antiques ou anciennes. Et il y a ici lieu de présenter notre hypothèse qui consiste à dire que, même chez ces grands démonologues (et, surtout, ceux de la Renaissance finissante) se trouve, par rapport à l'emploi de ces termes, une attitude peu soucieuse, voire la volonté même de ne pas en faire la distinction. Par exemple, Jean Bodin, tout en admettant « l'existence des esprits », essaie de démontrer que le terme « bons Dæmons » n'est que contradictoire, et que les trois termes convergent vers la « même chose ».

(...) combien que Platon, Plutarque, Porphyre, Iamblique, Plotin tiennent qu'il y a de bons & mauvais Dæmons : si est-ce que les Chrestiens prennent tousjours le mot de Dæmons pour maling esprits : Et mesmes la determination resoluë en la Sorbonne le XIX. Septembre 1378. condamne comme heretique ceux qui tiennent qu'il y a de bons Dæmons, suyvant l'advis des anciens Docteurs, tout ainsi que les esprits Angeliques sont tousjours estimez bons, qui est une resolution tresbonne & necessaire pour trancher l'excuse & impieté de ceux qui appellent, & invoquent les Diables sous le voile de bons Dæmons (...)³⁹.

Si l'on tient compte de l'emprunt que faisaient les « canards » aux livres des démonologues, on ne devrait pas se contenter d'attribuer l'emploi insoucieux des termes

³⁷ Sur le « diable ridicule » créé surtout par le « Mystère », voir l'étude de Jean Frappier, « Châtiments infernaux et peur du diable d'après quelques textes du XIII^e et du XIV^e siècle », in *Cahiers de l'Association Internationale des Études françaises*, LXV, 3-4-5, 1953, pp. 87-96 ; surtout p. 92.

³⁸ Voir notre mémoire de maîtrise, Takafumi Hirano, *La notion et le rôle du diable dans les œuvres de Rabelais*, Tokyo, 1992, 315 pages ; surtout pp. 122-125 (mémoire de maîtrise présenté et soutenu à l'Université de Tokyo, en japonais, résumé en français).

³⁹ Jean Bodin, *De la Demonomanie des Sorciers*, Paris, Jacques du Puys, 1580. Pour notre étude, nous avons utilisé, en principe, l'édition de 1587, Gutenberg Reprints, 1979, Livre 1, ch. 1 (p. 2).

à la caractéristique « populaire » des « canards ». Plutôt, il vaudrait mieux supposer que la disparition de la distinction entre ces termes se soit effectuée à une échelle beaucoup plus large, c'est-à-dire, à la fois « savante » et « populaire », et qu'ainsi elle traduise le changement profond et général de l'attitude des gens vis-à-vis de l'existence infernale. Au moins, ne nous semble-t-il pas qu'elle révèle, sinon un appauvrissement ou durcissement, du moins une sorte de simplification de l'imaginaire face au monde « spirituel », surtout par rapport à la première moitié de la Renaissance ?

d) Appellations et qualificatifs du diable dans les « canards »

Pourtant, conclure à partir de ces données langagières qu'il existe une rupture très nette qui sépare l'imaginaire de la Renaissance finissante et du début du dix-septième siècle, de celui de la première moitié du seizième siècle, n'offre pas encore de pertinence : les données que nous venons d'évoquer ne suffisant pas à mettre en relief l'imaginaire « canardien » par rapport au diable, au sens large du terme, il nous est nécessaire de fouiller plus largement et plus profondément nos textes de « faits divers diaboliques », particulièrement au niveau des appellations du diable et des qualificatifs qui s'y rattachent.

* * *

Le « canard » racontant la fin misérable de deux magiciens s'ouvre par un reproche contre ceux qui aspirent à la richesse et à la grandeur mondaine par le moyen diabolique. Dans ce « préambule », il a recours à une périphrase très courante depuis la Bible pour désigner le diable : d'après lui, les gens qui s'adonnent à la magie sont ceux qui « se sont empestrez avec ce maudit & cauteleux Serpent » (42)⁴⁰.

Gilles Garnier a été condamné à mort pour « avoir en forme de loup-garou dévoré plusieurs enfans ». Or, le canardier cite des passages de « S. Hierôme » comme une espèce d'épigraphe, dans laquelle se rencontre la même périphrase : le Diable est « un serpent fort glissant, lequel, si nous ne resistons vaillamment à sa premiere suggestion, se coule tout doucement jusques dens nostre cueur » (1)⁴¹.

* * *

Mansfredo Dorlady et son fils Fernando, « Thresorier et Banquier du Diable », ont été arrêtés pour une « infinité des malefices & sorceries par eux commises ». Le

⁴⁰ *Histoires espouvantable de deux Magiciens qui ont esté estranglez par le Diable, op. cit.*

⁴¹ *Arrest memorable de la Cour de parlement de Dole, du dixhuictiesme jour de Janvier, 1574 contre Gilles Garnier, Lyonnais, pour avoir en forme de loup-garou dévoré plusieurs enfans, & commis autres crimes, enrichy d'aucuns poincts recueillis de divers auteurs pour esclaircir la matiere de telle transformation, Sens, Jean Savine, 1574.*

canardier rapportant cette histoire introduit le lecteur avant tout dans sa réflexion sur le diable : pour lui, le diable est un synonyme de « grand Seducateur de tous les Chrestiens » (7)⁴². Le diable qui a tenu fermée la bouche du magicien Pautier, de peur de perdre sa proie, est appelé par le narrateur, « seducateur de Sathan » (26)⁴³. Gilles Garnier, un « lycophile » dont on vient de parler, a été « seduit par Satan » (1)⁴⁴. Le « Demon Amoureux » qui a poussé pauvre Françoise à commettre des « forfaits », « l'avoit seduite » quand elle avait environ quinze ou seize ans (11)⁴⁵.

Jean Helias, laquais du « Sieur Daudiguer », était, depuis son enfance, « de ceux qui s'appellent Reformez ». Mais, à la vérité, cette « nouvelle religion » lui a été forcée par son père, personnage convaincu qui n'hésitait pas à brûler « Agnus Dei » de son enfant. Le laquais, incliné, dès son enfance, à la foi Catholique, a enfin pris la décision de se convertir. C'est exactement à ce moment-là que le diable l'a surpris, pour l'empêcher de l'être, en usant de mille ruses, y compris de l'argent, et en le vouvoyant : « mais pourquoy, dit le diable, me voulez-vous quitter ? Je suis un si bon maistre ; Vous m'avez tant servy ; Il en y a tant d'autres qui me servent⁴⁶ : je puis tant faire pour vous ». Et le narrateur d'intervenir ; « luy parlant tousjours par vous, & non par tu, tant il (= le diable) est respectueux envers ceux qu'il veut seduire » (40)⁴⁷.

Un gentilhomme est apparu à sa femme, deux ans après son décès. Mais ce n'est qu'à la troisième apparition qu'elle s'est rendu compte qu'il s'agissait de son mari décédé : la jeune veuve, quoique ravie de le retrouver et de parler avec lui de la vie conjugale qu'ils avaient si doucement menée pendant deux ans, était saisie de l'idée qu'elle aurait peut-être affaire à une illusion diabolique. Le confesseur à qui elle avait demandé des conseils lui avait répondu : « Prenez garde mademoiselle que ce ne soient quelques fantomes & illusion du Diable, qui est malicieux & tres-subtil : & quelquesfois se transforme en Ange de lumiere pour seduire non seulement les simples, mais bien souvent les plus advisez, ... » (5)⁴⁸.

⁴² *Discours prodigieux et espouvantable du Thresorier & Banquier du Diable & son fils, qui ont esté bruslés à Vesouz en la Franche Comte, le 18. Janvier 1610*, Lyon, Jean Doret, 1610.

⁴³ *Recit veritable des choses estranges & prodigieuses arrivées en l'execution de trois Sorciers & Magiciens deffaits en la Ville de Lymoges*, op. cit.

⁴⁴ *Arrest memorable de la Cour de parlement de Dole, du dixhuictiesme jour de Janvier, 1574 contre Gilles Garnier, Lyonnais*, op. cit.

⁴⁵ *Discours merveillable d'un demon amoureux*, op. cit.

⁴⁶ La prise de position catholique est très clairement remarquée. En plus, ne peut-on lire ici, et partout ailleurs dans ce « canard », une diabolisation des Protestants ? Si c'est le cas, on pourrait peut-être dire que ce « canard » revêt un caractère « pamphlétaire ». Nous croyons qu'il reste des études à faire concernant cet aspect « pamphlétaire » de certains « canards ».

⁴⁷ *L'Espouvantable et prodigieuse apparition advenue a la personne de Jean Helias, laquay du Sieur Daudiguer, le premier jour de l'an 1623, au fauxbourg S. Germain*, Paris, Robert Daufresne, 1623.

⁴⁸ *Histoire admirable, nouvellement advenue en la ville de Thoulouse, d'un Gentilhomme, qui s'est apparu par plusieurs fois à sa femme, deux ans apres sa mort*, Paris, Jacques Le Roy, 1609.

* * *

Bien évidemment, le diable, pour atteindre sa fin, est bien équipé : ruse, astuce, tromperie, mensonge, etc. Comme on a déjà cité, c'est un « maudit et cauteleux Serpent » (42)⁴⁹.

Un homme, surnommé « Capitain Lyon », d'origine modeste mais orgueilleux et ambitieux, est devenu soudain très riche et s'est mis à jouir de tous les plaisirs mondains. Tout cela ne s'est pas réalisé sans le pacte qu'il avait « conclu » avec le diable, en sorte que le jour de la ruine venu, il a été enlevé par ce bourreau infernal. Or, le canardier consacre 9 pages sur 16 à son long discours sur la nature du diable, dans lequel il affirme que c'est « la haine que le diable porte aux hommes » qui le pousse à ruiner les hommes. Et pour ce but, le diable « n'espargne aucunes ruses & subtilitez ». Le narrateur n'hésite pas à répéter : « le diable, cet ennemy juré, avec sa troupe infernale, est toujours à l'entour de nous, (...), espiant incessamment quelqu'un pour le devorer & le perdre : (...) il est tres-rusé & cauteleux, il employe aussi tous ses artifices, pour venir à chef de ses entreprises » (13)⁵⁰.

Un bourgeois nommé George Roulet « estoit pressé pour payer quelque somme de deniers qu'il devoit, & en mesme temps avoit esté condamné en un proces à certains despens ». Une proie facile pour le diable ! Celui-ci, qui était d'ailleurs le maître du « Thresorier & Banquier » que nous venons de mentionner ci-dessus, n'a pas tardé à tomber sur lui et à négocier « par toutes sortes de ruses » (7)⁵¹.

Dans le « discours préambulaire » d'un « canard » reprochant à trois sorcières d'avoir jeté un sort à quelqu'un dans un cimetière, l'auteur sonne l'alarme contre « des embusches & des pieges » que dresse le diable, notre ennemi commun, lequel use « de tout artifice pour détruire & ravir la felicité des mortels, & mettre un obstacle au salut des ames » (43)⁵². Voici encore un autre exemple : ayant raconté l'histoire du magicien qui s'est adonné à la sorcellerie avec son démon qu'il a enfermé dans une fiole, le canardier, cette fois-ci à la suite du récit, insiste sur ce qui caractérise le plus le diable : « L'astuce du malin esprit estant telle afin que quand il a reduit à ce point quelque pauvre insensé, il le tourne & le manie à sa guise, luy promettant tout & ne luy donnant jamais rien, ... » (21)⁵³.

⁴⁹ *Histoires espouvantable de deux Magiciens qui ont esté estranglez par le Diable, op. cit.*

⁵⁰ *Discours merveillex et veritable d'un capitaine de la ville de Lyon, que Sathan a enlevé dans sa chambre, depuis peu de temps, Paris, Fleury Bourriquant, 1613.*

⁵¹ *Discours prodigieux et espouvantable du Thresorier & Banquier du Diable & son fils, qui ont esté bruslés à Vesouz en la Franche Comte, le 18. Janvier 1610, op. cit.*

⁵² *Proces verbal du crime detestable de trois sorcieres surprises és Faulxbourgs saint Germain des Prez, Paris, Sylvestre Moreau, 1619.*

⁵³ *Discours admirable d'un Magicien de la ville de Moulins, qui avoit un Demon dans une phiole, op. cit.*

* * *

Le confesseur de la veuve lui a conseillé d'être extrêmement prudente à propos de l'apparition de son mari décédé, parce que le diable « est malicieux & tres-subtil » (5)⁵⁴. Un jeune homme « gâté » depuis son enfance a été enfermé par ses parents dans le Collège de Montaigne pour sa « correction ». Mais c'était trop tard : le garçon, cherchant à se procurer des « secrets & subtilitez du diable », afin de jouir du plaisir charnel, devait se voir moquer de ses collègues déguisés en diables (23)⁵⁵ !

Nombreux sont les « canards » qui nous signalent ces « subtilitez » diaboliques, surtout dans ses préambules. Nous nous contentons ici de citer quelques exemples en laissant tomber les intrigues des histoires :

« il (= le diable) n'espargne aucunes ruses & subtilitez. pour executer les effets de sa cruelle rage : » (13)⁵⁶.

« le diable (...) est si subtil, que souventefois nous faict glisser à sa volonte, & consentir à son obeissance plus qu'il n'a de pouvoir sur nous, » (6)⁵⁷.

« Du depuis Satan n'a cessé par toutes sortes de subtilitez & moyens de pouvoir faire succomber & attirer le genre Humain en ces lacs. » (33)⁵⁸.

« L'ENNEMY commun du genre humain est tellement subtil & adonné à tout ce qui regarde la ruine & la perte de l'homme, » (43)⁵⁹.

* * *

Une des ruses courantes dont use le diable est sans nul doute le mensonge. La veuve, même à la troisième apparition de son mari décédé, non pas encore identifié par elle, est entrée « en soupçon que s'estoient des illusions de l'esprit de mensonge » (5)⁶⁰. L'esprit qui se familiarise avec Cæsar, magicien emporté en enfer par le « Diable deschesné », se classe parmi ceux de « subteriens & ayriens », « les plus pervers,

⁵⁴ *Histoire admirable, nouvellement advenue en la ville de Thoulouse, op. cit.*

⁵⁵ *Histoire tragique et tres remarquable arrivee depuis peu de jours en la personne d'un jeune Estudiant au College de Montaigne, & des choses qui en sont ensuivies, Paris, René Bretet, 1624.*

⁵⁶ *Discours merueilleux et veritable d'un capitaine de la ville de Lyon, op. cit.*

⁵⁷ *Discours veritable d'un sorcier nommé Gimel Truc, natif de Leon en Bretagne, surprins en ses charmes & sorcelleries au pays de Vivarois, Paris, 1609.*

⁵⁸ *Discours prodigieux et espouventable, de trois Espaignols & une Espagnolle, Magiciens & Sorciers, qui se faisoient porter par les Diables, de Ville en Ville, avec leurs declarations d'avoir fait mourir plusieurs personnes & bestail par leurs sorcileges, & aussi d'avoir fait plusieurs degats aux biens de la terre, Paris, J. Guillemot, 1626.*

⁵⁹ *Proces verbal du crime detestable de trois sorcieres surprises és Faulxbourgs saint Germain des Prez, op. cit.*

⁶⁰ *Histoire admirable, nouvellement advenue en la ville de Thoulouse, op. cit.*

menteurs & trompeurs de tous » (42)⁶¹. Il ne nous manque pas d'exemples ici non plus où des canardiens, dans leurs discours précédant l'histoire, associent le diable au mensonge ou à la tromperie. Pour l'un, s'adonner à la détestable magie signifie : « quittant son Dieu pour suivre le Diable », c'est-à-dire, « laissant la vérité pour le mensonge » (33 et 36)⁶². Tirons d'autres exemples des « discours d'ouverture » de quelques « canards ».

« c'est folie à l'homme d'abandonner son createur, pour s'adonner (...) au Pere de Mensonge (28)⁶³.

« (le diable) n'a autre desir & ambition que de les submerger dans les volutez & labirynthe des mensonges » (7)⁶⁴.

« Ce que l'un treuve doux, l'autre le treuve amer, ce qui est JESUS-CHRIST, Verité & Paradis à l'un & Antechrist⁶⁵, mensonge & Enfer à l'autre » (16)⁶⁶.

* * *

Il faut faire remarquer tout d'abord qu'il n'est pas rare, voire, très fréquent de voir se fixer, dès le « chapeau » des textes « canardiens », la nature rusée du diable et les moyens dont il dispose pour parvenir à ses fins. Autrement dit, les canardiens ont souvent recours aux idées toutes faites, par lesquelles la lecture des histoires qui suivent ne peut être faite qu'à l'intérieur de ces images en quelque sorte figées et codifiées.

Le deuxième point à retenir, c'est que la plupart de ces appellations du diable et les qualificatifs s'y rattachant, bien qu'ils relèvent des clichés déjà courants au Moyen-Âge et transmis probablement sans grande modification à la Renaissance, au moins aux œuvres de Rabelais⁶⁷, contribuent néanmoins à réduire l'image du diable à

⁶¹ *Histoires espouvantable de deux Magiciens qui ont esté estranglez par le Diable, op. cit.*

⁶² *Discours prodigieux et espouvantable, de trois Espagnols & une Espagnolle, Magiciens & Sorciers, qui se faisoient porter par les Diabes, de Ville en Ville, op. cit.*, Paris, J. Guillemot, 1626 ; *Discours prodigieux et espouvantable, de trois Espagnols & une Espagnolle, Magiciens & Sorciers, qui se faisoient porter par les diables de ville en ville, avec leurs declarations d'avoir fait mourir plusieurs personnes & bestail par leurs sorcileges, & aussi d'avoir fait plusieurs degats aux biens de la terre*, Paris, sans date.

⁶³ *Discours sur la mort et condamnation de Charles de Franchillon Baron de Chenevieres, executé en la place de Greve, par Arrest de la Cour de Parlement de Paris pour crime de Sortilege & de Magie, du Jedy 14. May 1626*, Paris, P. Mettayer, 1626.

⁶⁴ *Discours prodigieux et espouvantable du Thresorier & Banquier du Diable & son fils, qui ont esté bruslés à Vesouz en la Franche Comte, le 18. Janvier 1610, op. cit.*

⁶⁵ Le Moyen-Âge a fait de l'« Antéchrist » un démon. Cette appellation pour désigner le diable ou démon dans le théâtre médiéval semble avoir été très courante. Voir P. Imbs, *op. cit.*, p. 254.

⁶⁶ *Les Miraculeux effects, arrivé dans la Cité de Geneve, & les nombres des Sorciers qui ont esté deffaict, avec les miseres & pauvreté survenuë en Picardie*, Chambéry, Guillaume Besson, 1616.

⁶⁷ Voir P. Imbs, *op. cit.*, p. 252. Citons des exemples répertoriés par Imbs. Pour le Moyen-Âge, on

un seul moteur du mal, à une cause de la morale dégradée humaine. Ainsi, autour de ces clichés répétés et plus étroitement liés les uns aux autres, plus nettement associés au piège infernal qu'auparavant, cristallise, nous semble-t-il, une image du diable en tant qu'unique « dispositif déclencheur » du fléau humain. Et bien évidemment, il y a lieu de supposer que les « canards » traitant de la diablerie, à quelques exceptions près, ont contribué à renforcer, dans l'univers imaginaire de l'époque, cette image de l'être infernal comme machine à détruire les hommes ainsi que la méfiance portée envers sa puissance pernicieuse.

(à suivre)

rencontre des appellations comme suit : « serpent », « li mal serpenz », « li serpent suduiant » (Adam), « seducteur », « mauvais ange » (cités par H. Wieck, *Die Teufel auf der Mittelalterlichen Mysterienbühne Frankreichs*, Leipzig, 1887, pp. 12 et 14) ; chez Rabelais, on trouve entre autres « male serpe », « tentateur cauteleux », « ange maling et seducteur », etc. Pour plus de détails, voir aussi notre mémoire de maîtrise, *op. cit.*, première partie, pp. 6-125.